

PROGRAMME
D'ACTION

1

- Renforcer le pouvoir décisionnel des pauvres
- Renforcer les droits des pauvres sur les forêts et leurs moyens de les revendiquer
- Reconnaître les liens entre foresterie et gouvernance locale

A blue-tinted photograph of a group of people, including children and an elderly man, looking towards the camera. The image is overlaid with white text.

Renforcer
les droits, les
capacités et
la gouvernance



RENFORCER LES DROITS, LES CAPACITÉS ET LA GOUVERNANCE

Renforcer le pouvoir décisionnel des pauvres

Tout comme d'autres ressources, les forêts et les arbres contribuent à atténuer la pauvreté lorsque les populations autochtones sont en mesure de prendre leurs propres décisions en matière de gestion forestière. Les meilleures initiatives de foresterie participative prévoient le renforcement des capacités, des organisations et des institutions locales. Le renforcement des communautés leur permet d'agir pour améliorer leurs moyens d'existence en améliorant l'accès aux infrastructures, à l'enseignement et à la santé, comme le montrent les initiatives de foresterie communautaire au Népal.

Renforcer les droits des pauvres sur les forêts et leurs moyens de les revendiquer

Beaucoup de gens restent enlisés dans la pauvreté faute de droits suffisants pour gérer leurs ressources, y compris la forêt. Il est de plus en plus clair que le transfert ou la restitution de la propriété des biens forestiers aux pauvres, ou la garantie d'un accès à long terme et de

droits de contrôle, sont des stratégies de réduction de la pauvreté politiquement viables et rentables.

Des droits fonciers clairs permettent aux populations locales de protéger les forêts contre le défrichement, d'accroître leur sécurité alimentaire et forestière, et de développer des opérations commerciales. Parmi les nouveaux mécanismes de délégation de droits forestiers aux communautés pauvres figurent: des accords de co-gestion forestière (Inde, République-Unie de Tanzanie), la propriété ou le contrôle des réserves forestières villageoises par les communautés rurales (Ghana, Nicaragua, République-Unie de Tanzanie), des concessions à long terme (Bolivie, Indonésie), des attributions de parcelles forestières aux ménages (Chine, Viet Nam), le transfert conditionnel des ressources forestières en accord avec la politique gouvernementale (Népal, Philippines), et le transfert complet des ressources forestières (Mexique, Gambie). Ces mécanismes offrent divers degrés de sécurité aux pauvres. Tous sont valables dans leur contexte, et constituent une base solide pour réduire la pauvreté.

Les droits à eux seuls ne sont guère suffisants: ils doivent être appuyés par une capacité réelle de les revendiquer et de les défendre contre des acteurs plus puissants; ils doivent bénéficier de garanties constitutionnelles claires, ainsi que d'une législation et d'une réglementation spécifiques. Les pauvres doivent être informés de leurs droits et savoir comment accéder à des voies de recours efficaces. Les décisions en matière de gestion des budgets, des coûts et des bénéfices devraient être déléguées au même titre que les responsabilités. Les institutions locales ont besoin d'une autonomie suffisante pour agir, modifier et faire respecter les règlements locaux. En outre, les législations des pays devraient définir des règles par lesquelles les communautés peuvent négocier avec les personnes étrangères à ces communautés. D'autres règles devraient fournir une protection de base aux individus contre l'abus de pouvoir local et protéger les intérêts publics plus vastes.

Reconnaître les liens entre foresterie et gouvernance locale

Les initiatives visant à améliorer l'utilisation et le contrôle des ressources forestières par les pauvres servent de points d'entrée à des éléments de bonne gouvernance (représentation, transparence, nécessité de rendre compte, taxation équitable et renforcement des rôles de la société civile). Le secteur forestier a une bonne

expérience dans le domaine des réformes du secteur public - renforcement des capacités, amélioration des droits sur les ressources naturelles, élimination de la corruption et du commerce illicite. Le secteur forestier se montre de plus en plus efficace en servant de modèle aux autres secteurs, en tirant des enseignements d'autres secteurs, et en servant de tremplin pour une action de plus grande envergure sur la gouvernance.

Un meilleur accès et une transparence de l'information relative aux ressources forestières sont fondamentaux pour le développement axé sur la population et requièrent des technologies en matière d'information et des moyens de communication adaptés à la prise de décisions locale. L'incorporation de l'information dans la planification locale revient à étendre la liberté de choix pour les pauvres.

AVANTAGES DE LA FORESTERIE AXÉE SUR LA POPULATION POUR LES GOUVERNEMENTS

- Abaissement des coûts du gouvernement central
- Contrôle plus efficace sur les ressources forestières
- Avantages pour l'environnement
- Résolution des conflits locaux
- Ressources naturelles pour le développement local
- Gestion efficace par le partenariat

GESTION DU CARBONE, FORÊTS ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

La possibilité de gérer les forêts pour leurs valeurs de fixation du carbone représente une occasion majeure pour certaines populations pauvres. Au Costa Rica, des groupes de petits exploitants reçoivent déjà des paiements de compensation des émissions certifiées de carbone. Ces mécanismes doivent garantir des droits fonciers locaux et une distribution équitable des avantages.

Beaucoup de gens restent **enlisés**
dans la pauvreté faute de
droits suffisants pour **gérer**
leurs ressources naturelles.

